



Vaud 2030

Rapport de l'Organe de prospective vaudois

Pascal Broulis, Anne-Catherine Lyon, Philippe Leuba

Conférence de presse du 23 janvier 2012

La Constitution

▶ Chapitre XI : Prospective

▶ Article 72 :

« Dans le but de préparer l'avenir, l'Etat s'appuie sur un organe de prospective. »

Arrêté du 13 août 2008

- ▶ Mission : appui au Programme de législature
 - ▶ Composition : président du CE (présidence), cheffe DFJC (vice-présidence), chef DINT, chancelier, recteur UNIL, président EPFL, directeur d'une HES, deux professeurs UNIL
 - ▶ Objectif : dessiner diverses approches du canton de Vaud en 2030, par une combinaison des problématiques
 - ▶ Première séance : 15 décembre 2008
-

Les travaux proprement dits

- ▶ Lancement des travaux : janvier 2010
 - Détermination d'un certain nombre de variables / tendances / hypothèses
 - Identification d'un certain nombre de scénarios possibles
 - Détermination des enjeux pour le canton
- ▶ Fin des travaux : décembre 2011
- ▶ Remise du rapport au CE : janvier 2012

Constat de base

- ▶ Un cadre démographique clair : la population va augmenter
 - Entre 825'000 et 900'000 habitants
 - Vieillissement / immigration
 - Installation pour une longue durée
- ▶ Ce cadre constitue la trame des 4 scénarios de base

Les scénarios (I)

- ▶ Scénario I : statu quo
 - Une économie sur sa lancée
 - Un marché du travail compétitif
 - Une santé très présente
 - Des infrastructures très sollicitées
 - Une représentation politique en mutation
 - Des investissements supplémentaires et de nouvelles solidarités
 - L'«intercantonalisme» se réinvente
-

Les scénarios (II)

- ▶ Scénario II : récession
 - Vulnérabilité de l'économie
 - Le repli, réponse à une crise inévitable
 - Protectionnisme et réindustrialisation
 - Un territoire à utiliser au mieux
 - Priorisation des tâches de l'Etat
 - Remédier à un Etat social en crise
 - Effritement du politique
 - L'austérité pour redémarrer
-

Les scénarios (III)

- ▶ Scénario III : maîtrise de la croissance
 - Croissance et scepticisme
 - Une nouvelle organisation territoriale
 - La santé pour mieux résister à la tension
 - Baisse de pression sur le canton
 - Pragmatisme sous contrôle
 - Culture et éducation privilégiées
 - Des équilibres en perpétuel danger
 - Volontarisme économique
-

Les scénarios (IV)

- ▶ Scénario IV : dynamisme par la croissance
 - Plus d’habitants souhaités
 - La richesse par la croissance, mais...
 - Croissance et finances publiques
 - Croissance et richesses, l’Etat s’adapte
 - Croissance, liberté et technologie
 - Le politique malmené
 - Intégrer la population

Des scénarios aux enjeux

- ▶ Sur la base de ces scénarios se dégagent 5 enjeux majeurs

Les enjeux (1)

- ▶ Enjeu 1 : des modes de vie en mutation
 - Incertitude dominante
 - Engagements politiques et sociaux plus flexibles
 - Société plus hétérogène
 - Intégration / «communautarisation»

Les enjeux (2)

- ▶ Enjeu 2 : vers une plus grande maîtrise du territoire
 - Grande capacité d'action pour le Canton / infrastructures
 - Gestion du foncier
 - Cohésion / fragmentation
 - Arc lémanique / ensemble du territoire

Les enjeux (3)

- ▶ Enjeu 3 : un cadre économique à préserver
 - Fragilité des atouts
 - Nécessité de la croissance économique
 - Impératifs de la formation
 - Accueil de nouvelles entreprises / besoins du canton (énergie, etc.)

Les enjeux (4)

- ▶ Enjeu 4 : un Etat orchestrateur
 - «Judiciarisation» / cadres institutionnels
 - Liberté / interventionnisme
 - Finances publiques / action de l'Etat
 - Privé / public
 - Sécurité et «vivre ensemble»

Les enjeux (5)

- ▶ Enjeu 5 : des institutions performantes et ouvertes
 - Canton / communes
 - Espace «supracantonal»
 - France voisine
 - Arc lémanique

Bilan et conclusion

- ▶ Un premier exercice pour le Canton de Vaud : une démarche pour renforcer la vision «transversale» de l'Etat
- ▶ Une approche de plus en plus prisee en Suisse (Confédération)
- ▶ Une période peu propice à la prospective : l'incertitude à son comble
- ▶ Des scénarios comme outils de réflexion
- ▶ Aucune vocation prophétique ni planificatrice

Bilan et conclusion

- ▶ Un savoir à approfondir (125 ans de la PMU)
- ▶ Une mise en perspective qui confirme les défis qui se posent au Canton
- ▶ Une invitation à prolonger les axes de réflexion sur lesquels le Conseil d'Etat travaille